

LA GAZETTE BRUCÉENNE N° 30

Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 24 février 2017

Étaient présents : Mrs Marcel PENY, Louis-Marie GROLLIER, Bernard ROUSSEAU, Mmes Nicole BEAU, Maxime DEBENEST, Christian MORILLON, Frédéric TEXIER, Jean-Philippe TOULAT.

Absents excusés : Océane AUDEBERT, Alexandra PAILLARD, Aurélie ROCHER, Mrs Charlie DALGLEISH, Pascal MAUPETIT, Dan LAFOSSE.

Pouvoirs : Charlie DALGLEISH à Jean-Philippe TOULAT
Pascal MAUPETIT à Louis-Marie GROLLIER

Après l'approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 13 janvier 2017, le conseil traite l'ordre du jour.

Délibérations :

- I. **Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017**
Pour permettre le paiement des factures en investissement avant le vote du budget 2017, le conseil délibère pour autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement.
- II. **DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2017**
Le renouvellement DETR pour le lotissement sera calculée au prorata du nombre de logements sociaux par rapport au nombre de logements total ; le dossier avait été ajourné en 2016 car la demande de DETR était supérieure à l'enveloppe et c'est la commission qui a décidé de cette nouvelle règle 28.000 € au lieu de 93.000 €.
- III. **Habitat de la Vienne – Construction de 6 pavillons – Cession de terrain**
La commune a cédé à l'euro symbolique la parcelle G 1471 pour l'implantation de 6 pavillons avec une participation de 12 000€ d'Habitat de la Vienne pour la viabilité primaire engagée par la commune ; Habitat de la Vienne nous reversera donc ces 12.000 €.
- IV. **Participation de la commune à la classe de neige 2017**
Suite à l'absence de 3 élèves le conseil doit délibérer à nouveau sur la participation de la commune pour cette classe de neige pour un montant de 2 306.50 € au lieu de 2 758.00 €.
- V. **Mise en place du prélèvement automatique pour le paiement des factures de cantine et garderie**
Afin de faciliter les démarches des administrés, le conseil approuve, à compter du 1^{er} mars 2017, la mise en place du prélèvement automatique comme mode de paiement, en plus des modes de règlement classiques.
- VI. **Achat outillage 2017 avec paiement en investissement**
La liste des achats d'outillage (cric, fer à souder, clés...) et de produits courants (filtres, huiles,...) pour 2017 est établie. Il est décidé du paiement en investissement pour l'outillage à hauteur de 1500 € HT ; D'autre part, il sera prévu au budget 2017 l'achat d'une débroussailleuse pour 700 € HT.

VII. Prime exceptionnelle pour M. PHILIPPEAU Jérémy, Agent Recenseur

Le Maire informe le conseil que M. PHILIPPEAU a été sollicité pour aider le deuxième agent recenseur à clôturer dans le délai imparti. Une prime exceptionnelle de 200 € sera versée à M PHILIPPEAU.

VIII. Enfouissement des réseaux France Telecom Chez Jamet

Le Maire informe le conseil qu'il est possible d'enfouir en même temps que les réseaux SOREGIES, les réseaux de télécommunication pris en charge par la commune.

Soregies en qualité de Maître d'œuvre lancera l'appel d'offres avec une participation de la commune pour frais d'études de 2 500 € HT.

Par contre, à ce jour, aucun chiffrage de France Télécom n'est parvenu à la mairie (une dépense estimée à 50 000 € HT par Sorégies).

Aucune délibération ne sera prise sans en connaître le coût.

IX. Programme voirie 2017

Monsieur GROLLIER présente le projet du programme voirie arrêté par la commission avec les devis de STPR et BELLIN.

Par contre Monsieur le Maire informe que par rapport à Nouvelle Communauté de Communes une réflexion est engagée sur la voirie et que, à partir de 2018, un classement de voirie communautaire sera fait (route qui vont d'une commune à une autre) avec une participation communautaire.

La subvention du conseil départemental ACTIV (Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'investissement dans la Vienne) de 25 200 € sera utilisée pour le programme voirie 2017.

Informations Diverses :

- Les employés communaux ont terminé leur local réalisé dans l'atelier municipal pour pouvoir prendre leur repas dans de bonnes conditions.
- La haie du lotissement a été faite par un employé communal et un stagiaire du Lycée agricole de Montmorillon, stagiaire qui donne entière satisfaction.
- Elagage est terminé (environ 200 h)
- Ferme Alden : plusieurs visites se sont déroulées dont une pour laquelle les gens doivent revenir avec des artisans pour chiffrer les travaux à envisager et ils feront une proposition d'achat.

Questions diverses

- Le Comité des Fêtes informe le conseil d'un projet de relancer un après-midi récréatif pour le 3^{ème} et 4^{ème} âge. Une première rencontre est prévue le jeudi 23 mars 2017 à 14 h à la salle de réunions.
- ~~Le Karaoké de l'APE se déroulera le samedi 25 mars 2017 et une demande du comité des fêtes pour un concert de la Boîte à Musique le dimanche 26 mars 2017 est évoquée. Le ménage pourrait être fait par deux agents de la commune le matin.~~
- Les bureaux de vote en 2017 seront ouverts de 8 h à 19 h.
Elections présidentielles le 23 avril et le 7 mai 2017
Elections législatives le 11 et 18 juin 2017

Si vous êtes intéressés pour effectuer une permanence (de 2 h 30) au bureau de vote, veuillez contacter la mairie.

Fin de séance à 22H45

La prochaine réunion de conseil sera le vendredi 24 mars 2017 à 20h30

Le Mot du Maire

Le Comité des Fêtes, constatant qu'un certain nombre de séniors de la commune se procurent des après-midis récréatifs à l'extérieur, se propose d'organiser un après-midi récréatif le 23 mars.

Le conseil se réjouit d'une telle initiative qui correspond, du moins nous le pensons, à un besoin d'activités pour les seniors :

Il est important que tous ceux qui souhaitent que ce type d'animation existe et se développe sur la commune participent le 23 mars prochain ; la participation effective donnera la mesure du besoin sur notre commune. Merci donc aux futurs participants de cet après-midi récréative.

Pour le dossier de M. PANAU qui contestait le PLU (Plan Local d'Urbanisme) obligeant la commune à comparaître devant le tribunal administratif ; celui-ci a été débouté de sa demande.

Résultats : 3 ans de perdus, le projet du village aéronautique sur lequel la communauté de communes avait investi 20.000 € est compromis avec un développement et des recettes compromises pour la commune.

Aime-t-on vraiment sa commune quand le seul objectif de ce type de recours est de bloquer pour en définitive retarder et compromettre des projets permettant à notre commune de pouvoir se développer.

Je vous laisse la réponse. Un territoire qui ne se développe pas est un territoire qui meurt ; mon souhait est d'avoir un territoire qui se développe pour demain, et pourquoi pas, ouvrir une autre classe à l'école !!!

Informations importantes

A COMPTER DU 13 MARS 2017, vous ne pourrez plus effectuer vos demandes de carte nationale d'identité à la mairie de BRUX. Seules les mairies équipées d'un dispositif de traitement numérique (Application Titres électroniques sécurisés) pourront le faire. La mairie la plus proche est Civray. (liste des mairies de la vienne disponible en mairie).

Musée-Expo : du 4 mars au dimanche 30 avril 2017 « Exposition collective »

Le samedi 4 mars 2017 à 18 h : vernissage en présence des artistes

FNACA : Dimanche 19 mars 2017 à 10 h 45 Commémoration du 19 mars

Club de Foot Dimanche 19 mars 2017 Match à 15 h au stade

Comité des Fêtes : Le 23 mars 2017 à 14 h à la salle de réunions - Après-midi récréatif pour les seniors

~~**APE Samedi 25 mars 2017 Karaoké à la salle des Fêtes de BRUX**~~

La Bibliothèque municipale : le lundi de 14h00 à 18h et le Samedi de 10h à 12h.

N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail pour recevoir la Gazette par internet.

CHAUNAY (86)

DIMANCHE 9 AVRIL 2017 à 14h

Ouverture des portes à 12h30

SALLE DES FÊTES

LOTO GOURMAND

Organisé par l'**ACCA de BRUX**

Animé par **Michel**

42 tirages + 3 lots surprise + Tombola (2 €)
Double quine un carton gratuit + une bouteille

BONS D'ACHAT LECLERC

1 BA	300 €	1 carton	2 €
2 BA	150 €	6 cartons	10 €
1 BA	100 €	10 cartons	15 €
8 BA	40 €	Lots Surprise	
11 BA	25 €	1 carton	2 €
13 BA	20 €	3 cartons	5 €

Plaques acceptées
Rôtis Sanglier - Chevreuil - Faon

Réservation au
05 49 59 01 88 ou 06 73 96 67 43

BUVETTE - BUFFET



CRÉDIT AGRICOLE

DE LA TOURAINE ET DU POITOU

www.ca-tourainepoitou.fr

REPRESSION CART ROUAGES

LE COMITÉ DES FÊTES



**POUR
LA MI-CAREME**

UN APRÈS-MIDI RENCONTRE

**JEUDI 23 MARS 2017
A Partir de 14 h**

SALLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

**Jeux de société, cartes, dés,
lecture...**

**LES CREPES ET LE CIDRE VOUS SERONT OFFERTS
Venez nombreux nous vous accueillerons avec plaisir**

Imprimé par nos soins

INVITATION

L'association pour le développement culturel
et l'animation du Musée-Expo de Bruux
et Danielle Hillairet, la présidente,
ont le plaisir de vous convier au Vernissage
le samedi 4 mars 2017 à 18 h, en présence des artistes :

L'exposition est ouverte du samedi 4 mars au dimanche 30 avril
Les samedi-dimanche de 14 h 30 à 18 h et sur RDV : 05-49-59-02-92
Musée-Expo de Bruux, place de l'Église 86510 Bruux
dh.museexpo@wanadoo.fr
www.musee-brux.fr



**Un Rendez-vous !
Comment m'y rendre ?**

Vous ne disposez pas de moyen de locomotion,
Les transports en commun ne répondent pas à vos besoins,
...ou le coût en est trop élevé ?
Vous avez besoin de vous déplacer,
pour accéder ...

- ♦ à la santé, à l'emploi,
- ♦ aux administrations : CAF, CPAM,
- ♦ Impôts, Banque, etc.
- ♦ aux propositions de Solidarité



**Le Secours Catholique propose
un service d'aide à la mobilité
pour des personnes à faibles revenus
et sans moyen de locomotion.**

Où ?

Vous habitez à proximité
de Civray, Charroux,
Couché, Gençay La Villedeux du Clain,
Nouaillé Maupertuis...

Appelez !

06 08 87 89 44

⇒ Si vous obtenez le répondeur, laissez
un message et vous serez rappelés.

